

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

Assurances Maghrebias informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 Mars 2026, a examiné l'activité de la société au cours de l'exercice 2025 et a arrêté les états financiers relatifs à cet exercice qui font ressortir les principaux indicateurs suivants :

- Un chiffre d'affaires en évolution de 10,52 % soit 300,654 MD contre 272,046 MD en 2024,
- Un résultat avant impôt de 38,293 MD contre 35,597 MD en 2024, soit une amélioration de 7.54%.
- Un résultat net de 26,093 MD contre 28,362 MD en 2024, soit une baisse de 8%.

Le Conseil a décidé de :

- Proposer la distribution d'un dividende de 2,900 dinars par action distribuable à partir du 08 Juin 2026 et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le 15 mai 2026.
- Convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à la même date et de proposer une augmentation du capital social par incorporation des réserves portant le capital de 45.000.000 Dinars à 55.000.000. Cette augmentation de capital donnera lieu à l'émission de 1.000.000 actions gratuites d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, attribuées à raison de 2 actions nouvelles gratuites pour 9 actions anciennes avec jouissance à compter du 01/01/2026.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société d'assurance qui en assume l'entière responsabilité.